Cette fois-ci, il n’y a pas d’autres alternatives.

jeudi 12 octobre 2023

Nous publions un communiqué de nos amis de "République Souveraine" qui recoupe nos positions sur les événements après l’attaque du Hamas.

(RS) a condamné et condamne sans réserve les attaques terroristes du Hamas contre Israël et en particulier le massacre de civils.
Le Hamas est une organisation terroriste islamiste, issue des Frères Musulmans. En voulant imposer un État islamique en Palestine, l’objectif du Hamas est d’abord fanatiquement religieux et passe par la destruction d’Israël – ses dirigeants ne recherchent pas la paix, mais la guerre totale qu’ils sont sur le point d’obtenir. Le Hamas ne lutte pas pour le bien des Palestiniens, mais se sert de leur droit légitime à l’autodétermination pour mettre en œuvre un projet messianique eschatologique. De plus, l’offensive du Hamas a pour but de briser les accords d’Abraham en particulier leur extension avec l’Arabie Saoudite.
Tout soutien, direct ou indirect, à une telle organisation criminelle mérite une condamnation morale, sinon en droit. Toute importation du conflit israélo-palestinien en France est au mieux de l’aventurisme politique, au pire la collusion avec des criminels de guerre.
Israël est une démocratie et elle est en droit de se défendre ; son peuple a le droit à l’existence et à la paix dans des frontières sûres, comme y ont droit ses voisins, les Palestiniens.
Or, la décision du gouvernement israélien actuel de lancer un « siège complet » contre Gaza et ses 2 millions d’habitants (dont la moitié d’enfants) selon les termes du ministre israélien de la Défense, Yoav Galant, « pas d’électricité, pas de nourriture, pas de carburant, pas d’eau, tout est fermé, nous combattons des animaux humains », serait un crime contre l’Humanité s’il était mis en œuvre dans ces termes, comme le déclare fort justement le quotidien israélien Haaretz.
République souveraine, avec l’ONU, rappelle que le « siège complet » de Gaza est interdit par le droit international humanitaire : « Imposer des sièges qui mettent en danger la vie des civils en les privant de biens essentiels à leur survie est interdit par le droit international humanitaire » (déclaration du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l’homme, Volker Türk). Les ignobles massacres du Hamas ne donnent pas le droit, moral ou légal, de tuer ou d’affamer des civils innocents – ce serait se mettre au niveau d’une organisation terroriste, Israël mérite mieux que ça. Priver une population civile, en l’occurrence les Gazaouis, d’eau, de nourriture, de médicaments et d’énergie, c’est la contraindre à un exode massif meurtrier vers l’Egypte, voire à des actes désespérés et suicidaires contre Israël. Aller vers cette barbarie serait la grande victoire du Hamas. Dès lors, RS soutient l’initiative de l’Organisation Mondiale de la Santé (OMS) d’ouvrir un corridor humanitaire vers Gaza.
La France se doit de tenir cette ligne de principe sans quoi nous ferions face à un effondrement moral sans précédent. Notre rang au conseil de sécurité de l’ONU nous oblige à défendre le droit international et faire entendre raison au gouvernement de Benjamin Netanyahu qui porte une responsabilité directe dans le drame que traverse Israël ainsi que l’a rappelé Elie Barnavi, ancien ambassadeur d’Israël en France. Benjamin Netanyahu déclarait en 2009 qu’il abattrait le Hamas et puis a finalement joué la carte dangereuse de son renforcement en espérant la division entre les Palestiniens de Gaza et de Cisjordanie – funeste décision. L’actuel gouvernement dirigé par Benjamin Netanyahu est mû par des fantasmes millénaristes, ultranationalistes et impérialistes, dont

l’une des conséquences a été le renforcement de la politique de colonisation en elle-même porteuse de guerre. Ce gouvernement voulait un Israël puissant, or, tout ce qu’il a obtenu, c’est une humiliation et une mise en danger d’Israël sans précédent depuis la guerre du Kippour. Tout ami d’Israël ne peut en être que désespéré.
La loi du Talion, telle qu’on peut la lire dans La Bible (Deutéronome, 19,21), « Ton œil sera sans pitié : vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied. », a fait preuve depuis des décennies de toute son impuissance. Il faut que ce nouveau drame que vivent Israéliens et Palestiniens soit l’occasion d’un changement radical, moral, politique et intellectuel, afin que triomphe la paix.
Malgré le fait que le Hamas et le gouvernement actuel d’Israël soient les moins indiqués pour y parvenir, République souveraine formule le souhait d’un retour à la paix par la méthode des accords d’Oslo dont nous célébrons cette année le trentième anniversaire de la déclaration de principe du 13 septembre 1993 signée par Yitzhak Rabin, Premier ministre israélien, Yasser Arafat, président du comité exécutif de l’OLP et de Bill Clinton, président des États-Unis.
La solution au conflit, aujourd’hui comme en 1993, ne peut être fondé que sur les résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité de l’ONU. Comme le défend le mouvement israélien « Chalom Akhshav » (« La Paix maintenant »), il faut que soit reconnu définitivement et garanti le droit d’Israël à exister, que soit reconnu le droit du peuple palestinien à l’auto-détermination par la création d’un État indépendant aux côtés de l’État d’Israël, cela implique le retour d’Israël à ses frontières de 1967 et par voie de conséquence la restitution aux Palestiniens des terres occupées illégalement.
Cette fois-ci, il n’y a pas d’autres alternatives.